

A déposer / envoyer à l'agence commerciale TAC de **Charleville-Mézières ou Sedan (voir adresses au verso)**

### Elève

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :  F  M

1<sup>ère</sup> demande de PASS SCOLAIRE : joindre 1 photo d'identité

Déjà abonné : conserver la carte (carte valable pour une durée d'environ 5 ans, le nouvel abonnement 2026-2027 y sera chargé, une fois les modalités de demande remplies)

### Parents ou représentant légal

Parents

En cas de garde alternée de l'élève : remplir 2 fiches : une par adresse (paiement d'un seul PASS)

Famille d'accueil

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

Courriel : .....

### Scolarité en 2026 - 2027

Nom de l'établissement : .....

Adresse de l'établissement : .....

.....

Élève demi-pensionnaire  élève externe  élève interne

Collège →  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  SEGPA  ULIS  classe relais

Classes à horaires aménagés  non  oui, précisez : .....

Options  non  oui, précisez : .....

Lycée →  2<sup>nd</sup>  1<sup>ère</sup>  T<sup>ale</sup>

Lycée professionnel →  CAP  BEP  Bac Pro  3 MDP  CAPA  BEPA  CPA  MC  UPI

Cachet de l'établissement OBLIGATOIRE

### Frais d'inscription

Prix définis à l'article 3.2.2 du règlement des transports scolaires (à cocher par l'agent TAC) :

PASS SCOLAIRE à 92 € par élève

Réduction de 50 % sur le prix du PASS SCOLAIRE du 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille, tous scolarisés sur le territoire communautaire en 1<sup>er</sup> ou en 2<sup>nd</sup> degré.

PASS à 60 € [si l'élève a déjà payé un abonnement scolaire SNCF Primo scolaire ou Carte Jeune Grand-Est]

Si inscription en ligne, le règlement peut être établi également.

Si inscription en agence TAC, le règlement peut être fait par chèque, par carte bancaire ou en espèces et est à remettre en même temps que le présent formulaire dûment rempli (toutes les modalités de paiement sont précisées à l'art. 3.5 du règlement des transports scolaires).

### Documents à fournir :

- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Photocopie de la pièce d'identité ;
- Photocopie du livret de famille (pour la réduction)

### Signature et date

J'atteste :

- ✓ Sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire ;
- ✓ Avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à .....

Le .....

Signature obligatoire :

Commune du domicile de l'élève	S'adresser au transporteur	Aux coordonnées
Aiglemont, Arreux Belval, Chalandry Elaire Charleville-Mézières, Cliron Damouzy, Fagnon Gernelle, Gespunsart Haudrecy, Houldizy La Francheville, La Grandville Les Ayvelles, Lumes Montcy-Notre-Dame, Neufmanil Nouzonville, Prix-Les-Mézières Saint Laurent, Sécheval Tournes, Ville sur Lumes Villers-Semeuse, Warcq	<b>Agence commerciale TAC</b> 11 rue Noël <b>08000 Charleville-Mézières</b> 03 24 33 32 32 <i>* Déménagement durant l'été 2026 de l'agence TAC au 6 Place de la Gare – 08000 Charleville-Mézières</i>	Formulaire d'inscription en ligne sur <a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)
Balan, Balaives et Butz Bazeilles, Bosséval et Briancourt Boutancourt, Cheveuges Daigny, Dom le Mesnil Donchery, Elan Etrépigny, Fleigneux Flize, Floing Francheval, Givonne Glaire, Hannogne Saint Martin Illy, Issancourt et Rumel La Chapelle, La Moncelle Nouvion sur Meuse, Noyers pont Maugis, Pouru aux Bois Pouru Saint Rémy, Rubécourt et Lamécourt, Saint Aignan Saint Menges, Sapogne et Feuchères Sedan, Thelonne Villers Cernay, Villers sur Bar Vivier au Court, Vrigne Meuse Vrigne aux Bois, Wadelincourt	<b>Agence commerciale TAC</b> 6 Place Goulden <b>08200 Sedan</b> 03 52 72 97 01	Formulaire d'inscription en ligne sur <a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)

### **Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

*Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de pass scolaire est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises au Délégué du service transports d'Ardenne Métropole du réseau TAC et peuvent l'être également aux prestataires du service de transport du réseau désignés par Ardenne Métropole.*

*Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique.*

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO) :*

*- soit par voie électronique à : [dpo@ardenne-metropole.fr](mailto:dpo@ardenne-metropole.fr)*

*- soit par voie postale à : DPO – Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »*